

RÉSOLUTIONS DE LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE DE
GENÈVE, 1949.

	PAGE
RÉSOLUTION 1. Soumission des différends à la Cour internationale de Justice.....	20
RÉSOLUTION 2. Création d'un organisme international en cas d'absence de Puissances protectrices.....	20
RÉSOLUTION 3. Établissement d'un accord-type concernant le pourcentage et la relève du personnel retenu.....	20
RÉSOLUTION 4. Insignes et cartes d'identité du personnel sanitaire.....	21
RÉSOLUTION 5. Abus du signe de la croix rouge.....	21
RÉSOLUTION 6. Mise au point des moyens de transmissions entre navires-hôpitaux et navires de guerre, et élaboration d'un code international sur l'usage de ces moyens.....	21
RÉSOLUTION 7. Diffusion par les navires-hôpitaux des renseignements relatifs à leur position.....	22
RÉSOLUTION 8. Vœux de la Conférence relatifs à la non-application des Conventions dans l'avenir, ainsi qu'au règlement pacifique des différends internationaux.....	22
RÉSOLUTION 9. Établissement de messages télégraphiques-types pour prisonniers de guerre.....	22
RÉSOLUTION 10. Reconnaissance d'une Partie à un conflit par les Puissances demeurant hors de ce conflit.....	22
RÉSOLUTION 11. Appui financier au Comité international de la Croix-Rouge.....	23